

LICENCE DE SCIENCES DU LANGAGE

Informations

Plus d'informations sur le contenu de la filière :

consulter les « guides pédagogiques » sur le site de la Faculté des Lettres

lettres.unistra.fr

Contacts

Faculté des Lettres
14, rue René Descartes
Bâtiment le Portique
67084 Strasbourg cedex

Enseignante responsable du diplôme :

Mme Julie Glikman

glikman@unistra.fr

Bureau 517

Tél : 03 68 85 67 87

Scolarité / inscription : Bureau 407

Nicole Bour

nbour@unistra.fr

Tél : 03 68 85 64 23

Chantal Weber / Amandine Bonnenfant

cweber@unistra.fr

bonnenfant@unistra.fr

Tél : 03 68 85 64 22

Aide à l'orientation

Espace Avenir

orientation - stage - emploi

espace-avenir@unistra.fr

Tél : 03 68 85 63 00

<http://espace-avenir.unistra.fr>

Ce qu'il faut aimer pour s'épanouir dans la filière

Les sciences du langage constituent une discipline scientifique qui vise à décrire et à expliquer le fonctionnement du langage et des langues selon différentes perspectives : les propriétés (la grammaire d'une langue), l'origine, l'évolution, la comparaison, l'utilisation par telle ou telle catégorie d'utilisateurs aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, mais aussi l'acquisition et l'enseignement.

La licence de sciences du langage s'adresse à des personnes ayant une bonne maîtrise de la langue écrite et orale, s'intéressant à l'analyse des langues et aimant construire des raisonnements.

Objectifs

Permettre aux étudiants d'acquérir les savoirs et de développer les compétences suivantes :

- aptitude à analyser / expertiser le contenu explicite et implicite du discours (oral/écrit)
 - aptitude à rechercher l'information et à construire une synthèse
 - aptitude à construire un raisonnement argumenté
 - capacité d'exposition : rédiger des textes, dans un style adapté, et s'exprimer à l'oral avec clarté
 - connaissance et maîtrise opérationnelle des concepts de base en linguistique générale et en linguistique française
 - bonne connaissance de l'histoire de la langue française et de ses états successifs
- capacité à mettre en place une problématique à propos d'une question, de bâtir une argumentation, de faire la synthèse d'une recherche et d'en exposer les résultats d'une manière organisée.

Rythme de la formation

Le temps de présence moyen par semaine en 1^{ère} année est d'environ 17 h (9 h cours magistraux, 8 h travaux dirigés) pour chaque étudiant. Le travail personnel exigé est à peu près du même volume (préparation des travaux dirigés, recherche bibliographique, relecture des cours, approfondissement des concepts, exercices méthodologiques). La licence est organisée en 6 semestres ; chaque semestre est d'une durée de 14 semaines (3 mois et demi).

Effectifs au 24 janvier 2017

1^{ère} année de licence : 108 étudiants

2^{ème} année de licence : 50 étudiants

3^{ème} année de licence : 50 étudiants

Conditions d'accès

- le baccalauréat
- le DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires).

Qualités requises

Les études en licence requièrent de manière générale une bonne capacité à gérer son temps, à organiser son travail et ses activités en général.

La licence de sciences du langage demande plus particulièrement un goût particulier pour l'étude des langues et de leur fonctionnement, et une bonne expression écrite et orale.

Des conseils pour réussir

S'êtr

Détail de la formation :

Chaque semestre est composé de 6 UE :

- 2 UE de majeure ou enseignements fondamentaux (UE3 et UE4), où sont enseignées les matières fondamentales de la mention et des différentes spécialités ;
- 1 UE de renforcement de majeure et 1 UE d'option pour l'étudiant désireux d'approfondir une des disciplines (ou de s'ouvrir sur une discipline extérieure à la mention, pour l'option) ;
- 2 UE de langue et de méthodologie et travaux universitaires (où sont inclus l'informatique et le C2i, le module obligatoire de professionnalisation...).
-

D'un semestre à l'autre, l'étudiant progresse et se spécialise.

Exemples de débouchés :

- chargé de communication, chargé de relations publiques, attaché de presse, organisateur d'événements, ergo linguiste ;
- documentaliste dans un service de documentation d'entreprise, dans un centre culturel ou dans un CDI, chargé de veille, bibliothécaire, animateur multimédia dans les bibliothèques et médiathèques ;
- journaliste, reporter, correspondant de presse, pigiste, rédacteur, assistant ou secrétaire d'édition, secrétaire de rédaction, attaché de presse, responsable éditorial ;
- assistant ou chef de produit, assistant marketing, chargé d'études en cabinet de conseil ou en entreprise ;
- libraire, chef de rayon livres, vendeur librairie dans le commerce ou la grande distribution ;
- formateur, assistant ressources humaines, assistant formation en entreprise, chargé de recrutement ;
- enseignant, chercheur.
-

Des événements/services/documents à votre disposition

- Les Journées des universités et des formations post-bac (forum) : www.ju-strasbourg.fr
- La Journée portes ouvertes (possibilité d'assister à des cours) : www.campusalsacejpo.fr
- Espace Avenir (documentation – accueil – conseil) : <http://www.espace-avenir.unistra.fr> / <http://docavenir.unistra.fr>
- Recherche sur les formations et les métiers : www.onisep.fr

Aller vers les autres en cas de problème

L'Université est soucieuse d'encadrer et d'accompagner le mieux possible les étudiants. Cependant, contrairement au lycée, c'est à l'étudiant d'aller à la rencontre des personnes dont il a besoin : les enseignants, qui peuvent le recevoir lors de leurs permanences et qui sont joignables par courriel ; les personnels administratifs, qui peuvent l'aider dans ses démarches. Et s'il ne se sent pas à l'aise dans la filière, Espace Avenir, qui peut accompagner sa réflexion sur son projet d'études.

Permanence du responsable de la formation : Mme Julie Glikman

1^{er} semestre 2016-2017 : sur rendez-vous

2^e semestre 2016-2017 : sur rendez-vous